



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/24071  
5 juin 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 5 JUIN 1992, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE  
DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que l'Iran a commis, durant la période allant du 21 au 31 mai 1992, de nouvelles violations du cessez-le-feu entre les deux pays.

1. Le 21 mai 1992, à 9 h 15, deux hélicoptères iraniens ont été observés alors qu'ils volaient à une altitude de 100 à 300 mètres et à une vitesse moyenne en provenance d'Abadan et en direction d'Al-Faw. Ils ont survolé le côté iranien du Chatt al-Arab et ont regagné les arrières iraniens à 10 h 13.
2. Le 22 mai 1992, à 18 heures, deux hélicoptères ont été observés en provenance des arrières iraniens. Ils ont survolé la rive iranienne entre les points de coordonnées géographiques 6035 et 9225 avant de regagner les arrières iraniens.
3. Le 22 mai 1992, à 19 h 10, un hélicoptère en provenance des arrières iraniens a été observé au point de coordonnées géographiques 578493 à l'intérieur de la zone de séparation, avant de regagner les arrières iraniens.
4. Le 25 mai 1992, à 10 heures, quatre hélicoptères ont été observés en provenance des arrières iraniens avant d'atterrir au point de coordonnées géographiques 578493 à l'intérieur de la zone de séparation. Les appareils ont regagné les arrières iraniens après 10 minutes.
5. Le 25 mai 1992, à 11 heures, un hélicoptère a été observé en provenance des arrières iraniens avant d'atterrir au point de coordonnées géographiques 578493 à l'intérieur de la zone de séparation. L'appareil est reparti après deux minutes dans la direction des arrières iraniens.
6. Le 25 mai 1992, à 16 h 20, un hélicoptère iranien a été observé en provenance des arrières iraniens avant d'atterrir au point de coordonnées 578493 (Majnun al-Shimali) à l'intérieur de la zone de séparation. L'appareil a regagné les arrières iraniens après cinq minutes.

7. Le 25 mai 1992, à 18 h 15, un hélicoptère iranien a été observé en provenance des arrières iraniens avant d'atterrir au point de coordonnées géographiques 578493 (Majnun al-Shimali) à l'intérieur de la zone de séparation. Deux Iraniens en uniforme militaire sont descendus de l'hélicoptère, l'un d'entre eux portant une boîte, et sont entrés dans les tentes. L'appareil a regagné les arrières iraniens à 20 h 10.
8. Le 26 mai 1992, à 9 h 50, un hélicoptère militaire iranien a été observé en provenance des arrières iraniens avant d'atterrir au point de coordonnées géographiques 611322 dans la zone de Ghazil, en face du franchissement No 5. L'appareil a regagné les arrières iraniens après cinq minutes.
9. Le 26 mai 1992, à 12 h 10, huit Iraniens en uniforme militaire ont été observés alors qu'ils utilisaient des sacs de sable pour construire quatre positions défensives au point de coordonnées géographiques 266378, à l'intérieur de la zone de séparation.
10. Le 28 mai 1992, à 9 h 35, un hélicoptère iranien a été observé en provenance des arrières iraniens avant d'atterrir au point de coordonnées géographiques 520520 près du poste frontière de Fakkah. L'appareil a regagné les arrières iraniens après deux minutes en passant par la trouée de Jananah.
11. Le 29 mai 1992, à 12 heures, un hélicoptère iranien a été observé en provenance des arrières iraniens avant d'atterrir dans le périmètre des tentes du quartier général, au point de coordonnées géographiques 578493 (Majnun al-Shimali). L'appareil a regagné les arrières iraniens à 13 h 5.
12. Le 30 mai 1992, à 9 heures, un hélicoptère iranien a été observé en provenance des arrières iraniens avant d'atterrir au point de coordonnées géographiques 520520 près du poste frontière de Fakkah. L'appareil a regagné les arrières iraniens après deux minutes en passant par la trouée de Jananah.
13. Le 30 mai 1992, à 9 h 30, un hélicoptère iranien a été observé en provenance des arrières iraniens avant d'atterrir au point de coordonnées géographiques 581501 (Majnun al-Shimali). L'appareil a regagné les arrières iraniens à 10 h 20.
14. Le 31 mai 1992, à 9 heures, un hélicoptère iranien a été observé en provenance des arrières iraniens. Il a survolé les unités iraniennes avancées avant de regagner les arrières iraniens par la trouée de Jananah.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Saqir K. AL-NIMA